



Le Petit Goyranais

n° 52 – avril 2018

Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée pendant les vacances scolaires)

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-17h

Contact Mairie

mairie@goyrans.fr

<http://www.goyrans.fr>

05 61 76 35 64

SICOVAL

Assainissement et Eau Potable
N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers :
0805 400 605 (numéro vert)

Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : **32 37**

Coût : 0,34 €/mn

Gendarmerie

Castanet-Tolosan :

le 17 ou 05 34 66 69 80

Ramonville St-Agne :

le 17 ou 05 61 75 00 17

Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès
Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

L'esprit Goyrans

En ce printemps 2018, notre village a pris un nouvel élan avec l'approbation par le conseil municipal, le 11 avril dernier, du Plan Local d'Urbanisme qui est à présent le cadre dans lequel vont s'apprécier toutes les nouvelles réalisations qui seront soumises à la municipalité.

C'est une bonne chose : disposer d'un plan d'urbanisme équilibré et responsable fait partie du socle de toute commune et permet de dessiner un avenir pour le moyen terme.

Sous un autre angle de notre « Vivre Ensemble », j'ai été ému par deux événements récents qui ont touché des habitantes de notre commune. Dans les deux cas, ces événements particulièrement graves auraient pu avoir des conséquences bien pires si les personnes concernées s'étaient trouvées complètement isolées. Fort heureusement, la solidarité, qu'elle résulte de la famille ou du cercle de voisinage et de connaissances, a joué et permis la mise en place de secours avant qu'il ne soit trop tard.

Ceci confirme et renforce, s'il en était besoin, l'importance de tisser des liens qui permettent d'éviter l'isolement.

Nous avons en 2015, dans le cadre de la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde, proposé à ceux qui le souhaitaient de se signaler à la mairie en donnant leurs coordonnées, l'identité d'un contact à prévenir en cas d'urgence ou d'inquiétudes formulées par des tiers.

À ceux qui ne l'ont pas déjà fait, n'hésitez pas à venir vous signaler et donner le nom d'une personne qui pourra assurer un relais. Les événements évoqués plus haut montrent combien ces informations, conservées de manière confidentielle, pourraient se révéler utiles.

Il faut également rappeler que le conseil départemental met à disposition un service gratuit de téléassistance (www.haute-garonne.fr/guide-des-aides/teleassistance-31) et si internet vous rebute, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

Patrice Robert



Vie municipale

Le Plan Local d'Urbanisme : Une étape est franchie !

Le 11 avril dernier, le conseil municipal a approuvé à une très large majorité le projet de plan local d'urbanisme porté par celui-ci depuis 2014.

Son élaboration n'a pas été un long fleuve tranquille. Et le résultat obtenu n'est pas le fruit des désirs de quelques personnes. Il est bien au contraire le résultat de l'écoute de l'ensemble de ceux qui ont manifesté leurs points de vue, notamment au travers des réunions publiques destinées à l'ensemble des Goyranais et au-delà, ou des réunions spécifiques organisées avec chacun des quartiers du village.

Contrairement à ce que j'ai pu entendre ici ou là, tous les points de vue ont été entendus et de multiples ajustements ont été réalisés au fil de l'eau pour obtenir le document final issu de ces observations. Le point d'orgue de cette écoute a été la consultation publique menée pendant l'hiver. Celle-ci a été riche d'enseignements, et les conclusions tirées par le commissaire enquêteur ont permis de faire la part entre ce qui relevait de ce projet et de ce qui n'avait d'autre objectif que de lever des polémiques.

Ce plan local d'urbanisme répond aux différents objectifs exprimés dans le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Ainsi et pour faire simple, plusieurs principes ont dominé dans son élaboration :

- Conserver le caractère villageois de notre commune. C'est un élément essentiel et qui était souhaité par tous ceux qui nous ont confié - temporairement - le sort de la commune.
- Répondre aux exigences réglementaires qui s'imposent aujourd'hui à l'urbanisme dans une commune. Y répondre en responsabilité, comme cela a toujours été le cas dans les décisions prises par votre municipalité actuelle. Y répondre en étant attentif à cadrer les velléités des promoteurs ou des particuliers qui ne s'intéresseraient qu'aux aspects lucratifs de leurs projets : ce PLU est construit pour veiller à ce que les projets futurs s'inscrivent dans un cadre cohérent au regard de ce qu'est le village actuellement.
- Limiter l'expansion urbaine, telle qu'elle peut s'observer en d'autres territoires, et qui était la conséquence inéluctable d'un projet d'urbanisme antérieur. C'est un élément essentiel de ce PLU et, si certains raillent l'argument à l'envi, il s'agit d'un élément clé en termes de contribution au développement durable. Compte-tenu de la faiblesse des moyens de transports collectifs et des contraintes se déplacer en vélo pour aller travailler, chaque actif supplémentaire dans la commune apporte en moyenne un déplacement quotidien de l'ordre de 40 km en voiture, soit 8000 km par an. Quels que soient les efforts produits sur des déplacements doux intra communaux de l'ordre de 3 à 4 km, ils ne constituent qu'une faible partie des émissions de gaz à effet de serre. Il a semblé préférable de se concentrer sur ce qui est le plus significatif. Pour autant, les engagements sont pris de poursuivre autant que possible le développement des liaisons dites douces qui permettront de faciliter les déplacements à pied ou en vélo au sein du village. Ainsi en est-il de la continuité des trottoirs sur le chemin de la côte du Moulin, continuité indissociable de la création de l'opération dite « Carrerrasse »

Contribuer au développement durable, c'est aussi préserver au maximum les terres agricoles, et ce PLU a été en divers endroits salué pour sa faible consommation de cette ressource de plus en plus rare. C'est aussi viser à préserver voire accroître les surfaces d'espaces naturels qui constituent un des atouts de notre village.

À la date de parution du présent petit Goyranais, ce PLU sera devenu exécutoire et donc constitue la référence pour toutes les futures opérations d'urbanisme à venir. Pour vous aider à vous y retrouver, vous pouvez prendre rendez-vous avec M. Michel, adjoint chargé de l'urbanisme et qui pourra vous aider à apprécier la faisabilité de vos projets dans ce nouveau cadre

Panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes

Il n'est jamais chose aisée de signifier l'abandon d'un projet, surtout lorsque celui-ci a vocation à concrétiser la solidarité entre les personnes et l'objectif de contribuer au développement durable.

Malheureusement, les contraintes techniques liées au projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes ont eu raison du projet de l'association ICEA et que nous avons soutenu. Les caractéristiques de la toiture ne permettent pas, en effet, de mener ce projet à bien. Même si le toit de la salle des fêtes se révèle en définitive non éligible, d'autres réalisations seront conduites parmi les communes du Sicoval et au-delà et vous pouvez manifester votre intérêt en contribuant à cette initiative citoyenne. **Tous les renseignements sont disponibles sur icea-enr.fr. Ils ont besoin de vous et nous oserons dire que vous avez besoin d'eux !**

Vie municipale (suite)

Presbytère

Initié dès 2014 conformément aux engagements de campagne de l'équipe municipale, le projet presbytère, qui rappelons-le consiste à terme et pour l'essentiel à créer cinq logements locatifs sociaux, rénover le presbytère proprement dit, créer un espace ouvert et public en continuité du parvis de l'église, est maintenant entré dans une phase « active », avec le début des travaux.

La première tranche de travaux consiste à édifier le bâtiment neuf qui comportera deux T2 et un T3 ; ceci permettra de reloger temporairement notre ex-locataire Christian (aujourd'hui administré par le bailleur social).

La fin des travaux est estimée à fin 2018. La seconde tranche sera la rénovation et la transformation du vieux bâtiment en deux T3 duplex dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement.



Eglise

Des petits travaux ont été réalisés cet hiver dans la sacristie pour y créer une véritable issue de secours, débouchant sur l'ancien cimetière.

Pour mémoire l'issue impraticable, et toujours fermée à clé, percée en 1878 dans le transept nord par le curé Célestin Mariaud était de toute façon appelée à disparaître lors des travaux de rénovation du presbytère.



Travaux divers

...et de printemps

Conséquence des assauts du vent d'Autan et des ballons de foot qui volent un peu haut à la récré, de nombreuses branches mortes des tilleuls ombrageant l'école primaire s'avéraient menaçantes pour l'intégrité de nos chères têtes blondes. A la demande justifiée de nos enseignantes, la municipalité a confié à un professionnel local le rafraîchissement printanier de nos tilleuls ébouriffés.



Vie municipale (suite)

Travaux divers (suite)

Eglise

Le porche de l'Eglise n'est plus étanche et les infiltrations répétées commencent à laisser des traces irréversibles. Une réfection devient urgente et un devis a été commandé pour reprendre les rives sur pignon et refaire le lambris du plafond.

Mairie

Et que dire de la toiture de la mairie qui souffre cruellement de l'absence d'entretien depuis sa création dans les années 90. Plusieurs noues et arêtières sont fortement atteints ainsi que les rives surtout au-dessus de la salle du conseil municipal. Une expertise sera réalisée afin d'évaluer l'étendue des dégâts et de déterminer et chiffrer les travaux d'urgence à entreprendre.



En vrac

On dénombre sur Goyrans plusieurs dizaines de coffrets électriques endommagés : portes arrachées, cache-fusibles absents, fils apparents etc.

Même si ces dégâts proviennent dans l'immense majorité des cas du vieillissement des matériaux et à des épisodes de grand vent, le risque d'électrocution est évident et votre responsabilité peut être reconnue en cas d'accident

Que votre coffret soit extérieur (sous responsabilité Enedis), encastré ou à l'intérieur de votre propriété (votre responsabilité) vous vous devez, en tant qu'utilisateur abonné, de signaler l'anomalie auprès de votre fournisseur d'énergie au n° d'urgence dépannage figurant sur votre facture. Et dans la plupart des cas un simple sandow, fil de fer, adhésif, etc. permettra de mettre l'installation en sécurité.



De nouveaux commerçants au marché

Après une période un peu creuse, notre marché s'enrichit de la présence de nouveaux commerçants.

Tout d'abord un fromager, Jérôme Guiraud, qui fromager, crémier et affineur pour être exact. Il loue même des appareils à raclette. Son entreprise s'appelle Souris & Cheese.

Mais aussi Greg & Elo qui vendent des fruits et légumes. Tous les fruits et légumes viennent directement des producteurs dans le Lot-et-Garonne, car leur famille ainsi que leurs voisins et amis sont producteurs. Cela leur permet de pouvoir proposer une gamme relativement large et de saison, tout en gardant des produits frais avec deux approvisionnements par semaine.

Enfin, Yannick Mimaud, boucher-charcutier, nous présente ses produits régionaux : bœuf de race Aubrac, veau et agneau de l'Aveyron, poulet Label Rouge élevé en plein air, œufs de plein air, charcuterie artisanale...

Et bien sûr, les pizzas Toulou'Zen et notre crêpier sont toujours là, fidèles au poste.

De bonnes raisons de profiter des beaux jours qui arrivent pour venir faire son marché le mardi soir mais sans oublier pour autant notre autre pizzaiolo du vendredi !

Vie municipale (suite)

Budget 2018

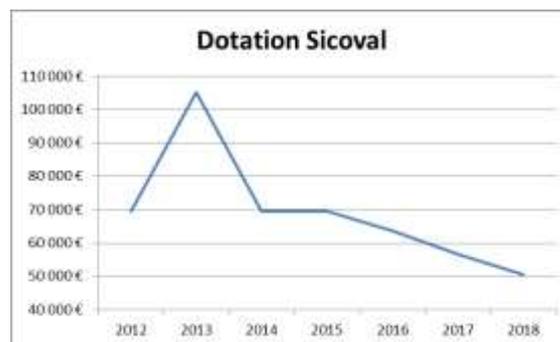
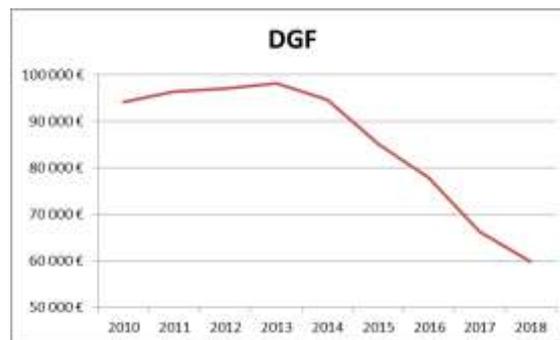
1. Le contexte

Pour la quatrième année consécutive, le budget de la commune est marqué par la baisse des dotations, qu'il s'agisse des dotations de l'État ou de celle du Sicoval dite « de solidarité communautaire ».

Les hypothèses dressées l'an passé en termes de diminution des dotations externes se sont confirmées voire légèrement amplifiées par rapport aux estimations d'alors :

L'ensemble des dotations de l'état a ainsi diminué de 11 600 € pour atteindre un peu moins de 60 000 € (-39 % depuis 2013 et la dotation de solidarité communautaire a baissé de 5 964 € (-52 % par comparaison avec 2013).

Nous devons donc maintenir une fois encore nos efforts de surveillance et à chaque fois que possible réduction des dépenses de fonctionnement, mais la marge de manœuvre se réduit singulièrement d'année en année...



2. Retour sur l'exécution du budget 2017

En 2017, l'ensemble des dépenses de fonctionnement est relativement stable au regard de celui de l'année précédente puisque la baisse n'a été que de 1 %. Ceci montre s'il en était besoin que nous arrivons aux limites de l'exercice de réduction des dépenses courantes comme indiqué précédemment.

Pour ce qui concerne les investissements de l'an passé, plus de la moitié a été consacrée au remboursement des emprunts antérieurs. Nous avons toutefois acquis quelques équipements, notamment une nouvelle tondeuse autoportée pour l'entretien des espaces verts, la précédente ayant définitivement rendu l'âme au printemps dernier. La réalisation de la sortie de secours de l'église initiée en 2017 a été finalisée en 2018 et le budget associé sera en conséquence reporté sur 2018. Il en est de même de diverses dépenses prévues l'an passé que le Sicoval a tardé à facturer, conduisant à les reporter sur 2018 également.

Grâce à quelques recettes exceptionnelles, nous avons pu en 2017 dégager globalement des ressources qui vont nous permettre de commencer à envisager des réalisations plus substantielles. En effet le solde de la section de fonctionnement se monte à 80 314 € et va permettre de dégager une provision pour investissements de 40 000 € qui s'ajouteront au solde de cette section d'investissement de 33 400 €.

3. Le budget de fonctionnement 2018

À quoi servent les dépenses du budget de fonctionnement :

L'examen classique du budget se fait sous forme comptable, par chapitre et ligne budgétaire. Cette analyse ne permet pas nécessairement de visualiser à quoi servent les dépenses réalisées. Comme pour les précédents exercices, une présentation des dépenses selon leur destination vous est présentée.

- 111 000 €, soit 23% sont destinés à l'école élémentaire (personnels, entretien, fournitures et services). Une partie de ces dépenses (environ 38 000 €) est compensée par une recette équivalente : il s'agit du remboursement des frais de restauration scolaire.
- 61 300 €, soit 12% constitue notre contribution à l'école maternelle intercommunale – dont 5 000 € de remboursement d'emprunts. Une partie des dépenses vient cette année du remboursement de la restauration scolaire au profit des enfants du SIEMCA. En effet, le Sicoval à présent en charge de la fourniture des repas ne souhaite facturer que des communes et nous amène à réaliser des opérations purement comptables pour le paiement des repas livrés au SIEMCA. Ceci est compensé par une recette strictement identique par ailleurs.

Vie municipale (suite)

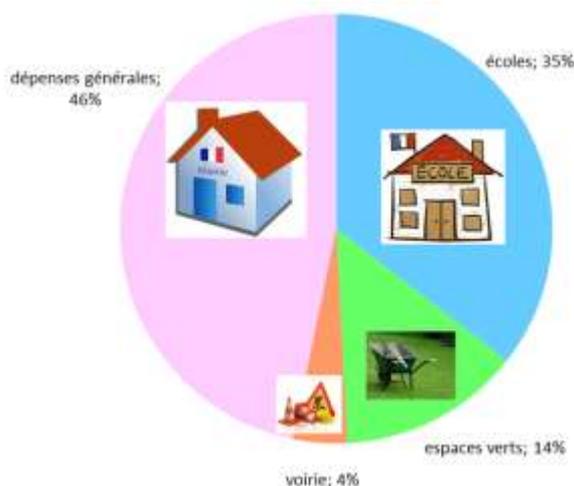
Budget 2018 (suite)

- 65 826 €, soit 14% servent à l’entretien des bâtiments et espaces verts.
- 19 662 €, soit 4% sont destinés à l’entretien de la voirie et des réseaux – dont 1 700 € de remboursement d’emprunts.
- 223 837 € € soit 46% servent enfin au fonctionnement général intégrant le remboursement des emprunts directement pris en charge par la commune (2 175 €) et surtout l’ensemble des charges directes : eau, énergie, entretien courant des bâtiments et des matériels, ... Ce poste est celui sur lequel notre commune est le plus à même d’effectuer des économies. En 2018, ce poste est prévu pour augmenter quelque peu. Outre des augmentations de tarifs anticipées notamment pour ce qui concerne l’énergie, nous avons envisagé d’engager la réfection de la toiture de la mairie par nos propres moyens, ce qui va nous conduire à acheter des matériaux en fonctionnement plutôt qu’à faire appel à une entreprise de bâtiment. Cette dernière solution aurait ouvert la voie à des subventions, mais le coût final aurait été infiniment supérieur à celui que nous prévoyons. S’il s’avère toutefois que l’état de la toiture est plus détérioré que nous l’avons pensé, il sera toujours possible de changer de stratégie et de faire appel à une société pour réaliser cette opération.

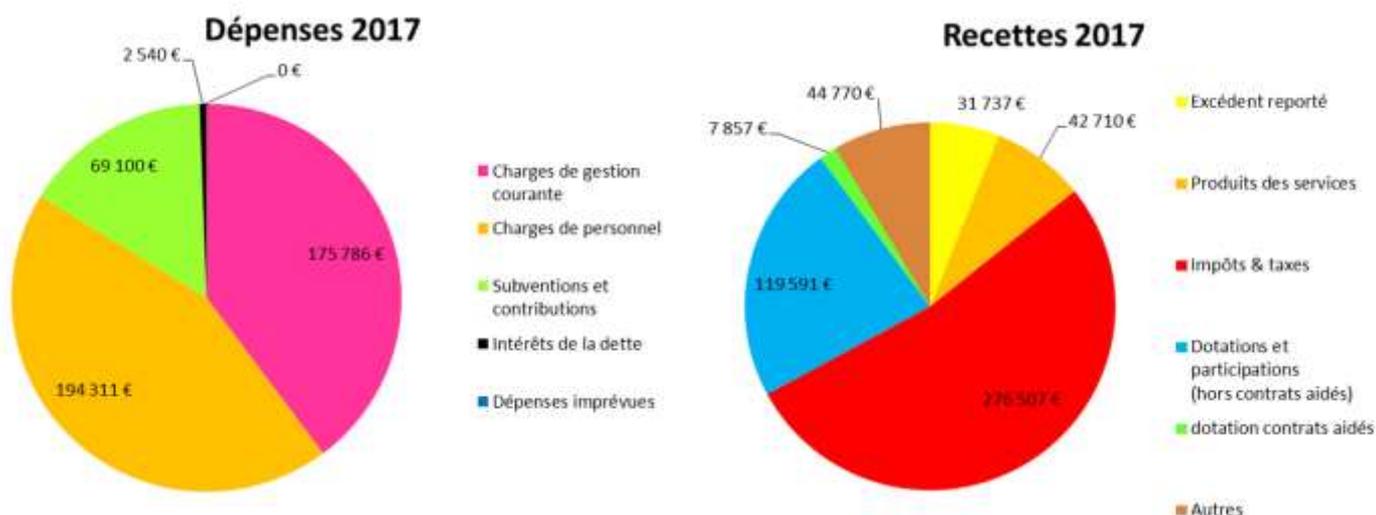
Globalement, cette répartition est très similaire à celle des années précédentes

Le budget 2018, par catégorie de dépenses :

De manière plus conventionnelle, la répartition des budgets 2017 et 2018 par catégorie de dépenses sont les suivantes :



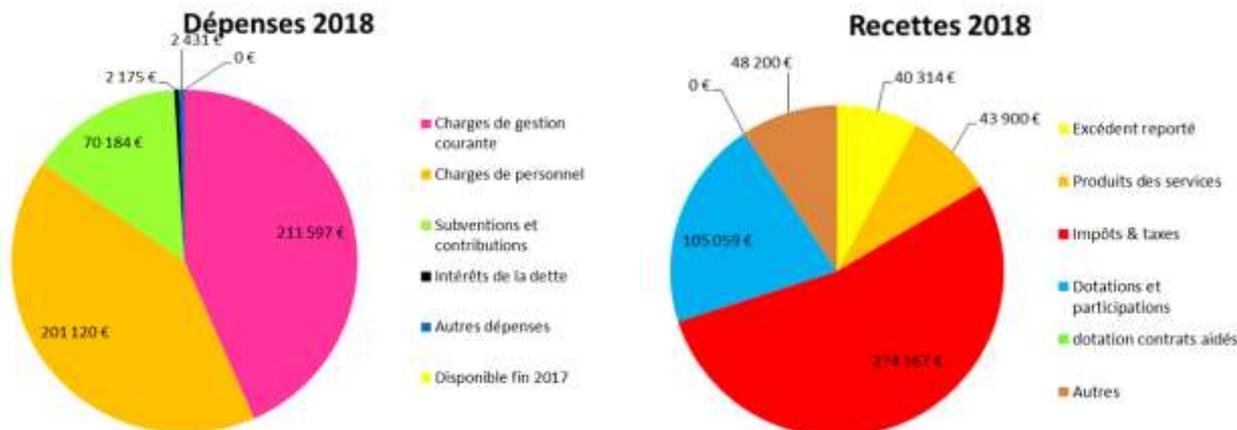
Budget de fonctionnement 2017 :



Vie municipale (suite)

Budget 2018 (suite)

Budget de fonctionnement 2018 :



Quelques explications sur les termes utilisés :

- Subventions et contributions : concerne la charge des différents services fournis par le SICOVAL
- Charges de personnel : les salaires et charges associées du personnel communal
- Charges de gestion courante : l'ensemble des charges destinées à assurer le fonctionnement de la commune, soit directement (eau, électricité, entretien courant des matériels et équipements,), soit indirectement (contribution à l'école maternelle, à différents syndicats auxquels la commune adhère, au service incendie départemental, ...)

Et pour les recettes :

- Produits des services : regroupe essentiellement les contributions des parents d'élèves (cantine scolaire, garderie, TAP), des commerçants du marché et les concessions du cimetière.
- Dotations et participations : il s'agit des dotations de l'État au profit de la commune.
- Autres recettes : cette rubrique regroupe un ensemble de recettes diverses, comme les revenus de location de la salle des fêtes.

4. Le budget d'investissement 2018

En 2018, nous continuons à assurer le remboursement des emprunts antérieurs, pour un montant cette fois de 10 435 €. Notre contribution au Schéma Directeur d'Aménagement Numérique est maintenue au niveau de 2017, mais un retard de facturation du Sicoval porte celle-ci à 2 044 € pour le budget de cette année.

Nous avons pris l'engagement de poursuivre jusqu'en 2020 la mise en accessibilité des bâtiments publics. En 2018, le plan prévoit de s'intéresser à la bibliothèque et notamment à ses accès : ajustement de la rampe d'accès, amélioration de l'accès via les escaliers. Ces travaux s'inscrivent dans la programmation pluriannuelle construite en fonction des prévisions de capacité financière à mener à bien les différentes opérations à conduire.

Au total, le budget primitif d'investissement 2018 se monte à 85 200 €, soit près du double de celui de 2016.

Dans la mesure où le toit de la mairie ne génère pas de mauvaise surprise, nous devrions disposer d'environ 50 000 € pour engager la réalisation d'un projet cher à l'ensemble des adhérents du club de tennis et sollicité auprès des différentes équipes municipales qui se sont succédé depuis une quinzaine d'années, à savoir la réalisation d'un « club-house » conjuguant vestiaires, douches et lieu d'accueil lors des compétitions. La réalisation de cet équipement peut aujourd'hui être envisagée et sans doute conduire à une réalisation en 2019. Toutefois, elle ne sera conduite que dans la mesure où une mise à plat des relations entre la commune et cette association permettra de le lancer. Il est en effet peu compréhensible pour bon nombre d'habitants non adhérents que les seuls investissements d'équipements publics réalisés au profit de notre seule commune (n'oublions pas la nouvelle école maternelle, mais celle-ci était conduite dans un cadre intercommunal) sur ces dix dernières années aient été la réfection des courts de tennis qui sont devenus à l'usage exclusif du TGV. Nous devons nous réjouir de la vitalité de cette association et plus encore de ses résultats sportifs. Pour autant, il semble raisonnable que le soutien à celle-ci soit accompagné d'une démarche de responsabilité qui permette de se féliciter d'un partenariat durable au profit de tous les goyranaï.

Vie municipale (suite)

Budget 2018 (suite)

5. La fiscalité

Pour 2018 comme l'an passé, nous avons maintenu les taux communaux à leur niveau de 2017. La nouveauté, en 2018, est la première étape de diminution de la taxe d'habitation pour les foyers aux revenus modestes. Pour savoir si vous êtes éligible à cette mesure, rendez-vous sur le site « impots.gouv.fr » à la page www.impots.gouv.fr/portail/80-des-foyers-beneficieront-dune-suppression-de-leur-taxe-dhabitation-sur-leur-residence-principale

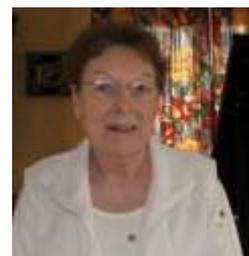
C'est un peu long à écrire, mais vous pouvez utiliser votre moteur de recherche pour y accéder plus facilement ! Les conditions d'accès dépendent du revenu fiscal déclaré en 2017 et du nombre de parts du foyer fiscal selon des critères et des modalités un peu compliquées à expliciter dans le cadre de notre journal municipal. Il existe un seuil d'exonération progressive entre 2018 et 2020, et des modalités d'exonération partielle pour d'autres foyers.

Bibliothèque « Bouquin Bouquine »

Notre bibliothécaire préférée et que vous connaissez tous, Béatrice Siegrist sera absente pour plusieurs semaines en raison de soucis de santé.

L'intérim est assuré par d'autres bénévoles que la municipalité tient à remercier tout particulièrement.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Béatrice que tout le village espère retrouver rapidement.



Inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire

Les dates officielles d'inscription aux écoles maternelle et élémentaire seront prochainement affichées.

Néanmoins, si vous avez des enfants en âge d'être scolarisés ou que vous venez d'emménager à Goyrans, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie. Cela nous permettra d'avoir une meilleure vision des effectifs pour la rentrée 2018-2019 et ainsi de mieux l'anticiper.

Commémoration victoire du 8 mai 1945



Comme tous les ans, l'équipe municipale commémorera le 8 mai 1945, date de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La cérémonie se tiendra à 11h au Monument aux Morts et sera suivie vers 11h30 d'un apéritif offert par la municipalité, dans la salle du conseil.

Nous vous attendons nombreux.

Prélèvement à la source



Vie municipale (suite)

Collecte des déchets

Depuis le 9 mars, la poubelle grise pour les déchets ménagers résiduels est ramassée dans notre village le vendredi après-midi.

La poubelle jaune, quant à elle, sera ramassée le jeudi après-midi des semaines impaires.

Pour mieux s’y repérer, voici le calendrier 2018 des collectes.



Nous rencontrer :
Service Relation aux usagers
Centre de l'Astéol
Parc d'activité de la Balme
31450 Belberaud

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de
8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Le vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h

Nous écrire :
Sicoval
65 rue du chêne vert
31670 Labège
relation.usagers@sicoval.fr

Nous contacter :
05 62 24 02 02
www.sicoval.fr

Fourniture et maintenance des bacs
(trop petits, cassés, volés...) ;
remplir le formulaire en ligne ou nous contacter

Calendrier des collectes de déchets 2018

À partir du 5 mars 2018 :
Changement des jours de collecte
Vos déchets ménagers résiduels seront collectés l'après-midi

Goyrans

- Déchets ménagers résiduels (bac* à sortir la veille au soir)
- Emballages sauf verre (bac* à sortir la veille au soir)
* les rentrer après chaque collecte

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

ATTENTION ! PLUS DE COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS, RATTRAPAGE SELON LES JOURS INDIQUÉS

Depuis le 5 mars, la collecte des encombrants et des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) a également été réformée.

Elle se fait maintenant à la demande pour l'habitat pavillonnaire. Cette collecte est gratuite et uniquement sur rendez-vous.

Les conditions :

- 5 unités déposées au maximum par collecte : par exemple 1 machine à laver = 1 unité ; 10 planches = 1 unité ; 1 meuble = 1 unité
- 6 rendez-vous maximum par an et par foyer

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez utiliser le formulaire en ligne sur le site du Sicoval ou appeler le 05 62 24 02 02.

Déchets autorisés : mobilier, matelas, ferrailles, jeux, vélos, petit et gros électroménager, informatique, téléphones, écrans télé...

Déchets refusés : déchets verts, gravats, pneus, bouteilles de gaz, déchets toxiques (peintures, acides...), pièces automobiles... ou tout équipement de plus de 60 kg, ou de dimensions supérieures à 2 x 1.5 x 1.5 m.

Vie des écoles

La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants

La qualité de l'air intérieur peut influencer sur la santé des citoyens qui passent en moyenne 85 % de leur temps dans des environnements clos. C'est encore plus sensible pour les enfants.



Dans les bâtiments, les sources d'émissions de substances polluantes sont nombreuses : matériaux de construction, peinture, meubles, appareils de chauffage, produits d'entretien, matériels utilisés pour des activités (colles, encres, peintures, feutres, etc.).

Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut favoriser l'émergence de symptômes tels que des maux de tête, de la fatigue, une irritation des yeux, du nez, de la gorge ou de la peau, des vertiges, des manifestations allergiques ou de l'asthme.

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public sensible, comme les écoles.

En quoi consiste le dispositif ?

La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements scolaires repose sur une démarche progressive :

- En premier lieu, l'évaluation obligatoire des moyens d'aération de l'établissement.
- La mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention de la qualité de l'air.
- En cas de besoin, une mesure et surveillance de la qualité de l'air.

Nous avons contacté et sensibilisé les équipes enseignantes sur le sujet.

Nous sommes en train de réaliser à l'école maternelle et à l'école élémentaire les diagnostics, sans recourir dans ces premières étapes à des prestations payantes. Cette démarche nous conduit à passer en revue tout ce qui a un impact sur la qualité de l'air intérieur :

- Inspection des moyens d'aérations pour assurer un bon renouvellement de l'air.
- Questionnaires sur les matériaux de construction et sur les pratiques des différents occupants des locaux.

Des nouvelles du potager pédagogique de l'école élémentaire

Comme pour de nombreux passionnés de jardins de Goyrans, le potager pédagogique mis en place à l'école élémentaire voit ses premières productions 2018 !



Vie des écoles (suite)

Déjà 3 ans pour notre Projet Educatif de Territoire (PEdT) !

Le PEdT vise à proposer un parcours éducatif cohérent avant, pendant et après l'école. Il favorise le déploiement de loisirs éducatifs contribuant à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants.

L'élaboration et la mise en application d'un PEdT sont suivies par un comité de pilotage, qui coordonne les actions développées, en concertation avec les parents, avec les enseignants et avec les autres partenaires éducatifs présents sur le territoire (associations notamment). Nous avons signé avec l'Etat une convention de PEdT pour la période 2015-2018. Cette convention arrive à son terme, c'est déjà l'heure de faire un premier bilan.

Le PEdT rassemble toutes les propositions d'activités des écoles maternelle et élémentaire de Goyrans faites sur le temps périscolaire :

- Les activités proposées par le foyer rural,
- Les cours du TGV,
- La mairie a organisé des activités « non concurrentes » de ces associations :
 - Pour les 3-6 ans : choix d'activités d'éveil corporel et artistiques.
 - Pour les 6-11 ans, le choix s'est porté pendant les 3 années sur des activités à thématiques artistiques complémentaires du projet d'Ecole dont c'était un des axes pour 2014-2018.

Les échanges sur les activités se sont faits autour de plusieurs rendez-vous au cours de l'année :

- A la rentrée, tous les acteurs du PEdT participent au forum des associations. L'occasion de coordonner et de finaliser la mise en place des activités et les inscriptions.
- Le thème du PEdT est systématiquement inscrit à l'ordre du jour des conseils d'école, 3 fois/an pour chaque école.
- Vers le mois de mai, une enquête de satisfaction est réalisée auprès des enfants et de leurs parents sur le contenu et l'organisation des activités. Nous vous avons régulièrement informés des résultats dans Le Petit Goyranais.
- En Juin revient l'organisation de la rentrée suivante : choix des activités, pré-inscriptions.

Le PEdT s'est ainsi installé dans les usages de la commune. Son bon fonctionnement repose principalement sur les animateurs des associations qui nous accompagnent et sur le personnel communal pour toute la logistique. Nous profitons de cet article pour le souligner et pour les remercier grandement de leur implication !

Les activités sur le temps de garderie se sont bien développées, amenant pour répondre aux demandes le dédoublement des ateliers. La nature des activités a évolué en lien avec les retours des parents et des enfants afin de permettre l'accès au maximum d'enfants.

La plupart des activités artistiques ont fait l'objet de spectacles ou d'expositions dans le village.

L'école élémentaire a été conviée à une exposition des artistes du village en 2016.

Les intervenants appréciés ont noué des liens avec les enfants. Beaucoup habitent dans les villages environnants et ont été associés aux événements du village : kermesse scolaire, Fête de l'école.

En points d'amélioration, nous avons quelques « couacs » dans la gestion des absences imprévues, dans la limitation des tailles des groupes qui font irrémédiablement quelques déçus.

Enfin, nous regrettons le faible développement d'interventions bénévoles au sein du village.

Nous renouvelons donc dans ce journal notre appel aux bonnes volontés et au partage.

Il n'est pas nécessaire de s'engager pour de longues durées pour intervenir auprès des enfants.

Des séquences sous la forme d'un seul atelier pour une démonstration, ou de quelques ateliers pour partager un savoir-faire ou pour accompagner une réalisation peuvent être organisées.

Venez partager vos passions avec les enfants !

N'hésitez pas et contactez-nous via la mairie.

Vie associative

Comité des Fêtes : Goyrans en Fête !



Très attendue par les Goyranais, la fête de Goyrans arrive à grands pas !

Comme le veut la tradition, la fête traditionnelle de notre village a lieu le week-end de la Saint Jean (si la Saint Jean tombe un week-end) ou le week-end après la saint Jean. Cette année les dates de notre fête sont donc les 22, 23 et 24 juin.

Préparation de la fête et appel aux bénévoles

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement les **bénévoles** et les **sponsors** qui l'accompagnent dans la préparation de notre fête locale tous les ans, sans qui la Fête ne pourrait pas exister. Cette année encore, nous lançons un appel aux bonnes volontés, **nouveaux et anciens habitants** pour nous aider à la préparation de la fête.

Le programme de la fête dans les grandes lignes :

- Vendredi repas sur réservation, organisé par un traiteur avec animation musicale
- Samedi repas sans réservation dit « village gourmand » avec un grand orchestre
- Pour les nouveaux qui ne connaissent le repas « Village gourmand » du samedi soir, les repas sont des plats qui sont préparés, cuisinés et servis par des Goyranais bénévoles. C'est le seul soir où il n'y a **pas de réservation** pour les repas, mais il faut penser à **apporter ses couverts** !
- Dimanche repas sur réservation

Une réunion est organisée le **mercredi 9 mai à 20h30** (salle des fêtes ou salle du conseil) pour définir les repas, les animations, ...

Si lors de la fête vous voulez nous donner un petit coup de main, vous pouvez :

- Nous aider pour le montage et démontage des infrastructures,
- Préparer un plat, un gâteau ou monter un stand pour le village Gourmand le samedi de la fête
- Nous aider à servir dans les stands du village gourmand

Programme prévisionnel des préparatifs :

- Mercredi **9 mai** 2018 à 20h30 : préparation et choix des menus/activités
- Mardi **5 juin** 2018 à 20h30 : dernière réunion avant le jour J !
- Lundi **18 juin** à partir de 18h : montage de la toile de l'estrade
- Mardi **19 juin** à partir de 18h : montage des tentes
- Mercredi **20 et jeudi 21 juin** à partir de 18h : fin montage des tentes et lumières
- Vendredi **22 Juin** à partir de 14 : installation des tables, de la buvette, ...
- Samedi **23 Juin** à 14h : mise en place des tables et chaises pour le village gourmand
- Dimanche **24 Juin** à 15h30 : démontage des tentes
- Lundi **25 Juin** à 10h : démontage du podium

Venez nous rejoindre le mercredi 9 Mai 2018 20h30 à la salle des fêtes pour préparer la fête.

N'hésitez pas à venir !

Pour nous contacter vous pouvez :

- Nous envoyer un petit mail à comitedesfetes.goyrans@gmail.com
- Ou déposer un petit mot à la Mairie
- Ou nous contacter par téléphone **06 85 53 85 11**

Le bureau du Comité des fêtes de Goyrans



Info SICOVAL

Service Emploi

- Vous résidez ou travaillez sur le territoire du Sicoval
- Vous cherchez un emploi, une formation
- Vous souhaitez évoluer professionnellement ou vous réorienter

Le service emploi Sicoval vous propose :

- Un accompagnement personnalisé / Des dispositifs de groupe
- Des mises en relation sur des offres d'emploi locales
- Des salles de travail équipées

Pour en savoir plus, participez aux informations collectives, le jeudi 3 mai, les mardis 15 mai, 5 et 26 juin, de 11h à 12h.

Inscription obligatoire sur place, par téléphone ou mail

Contact :

Service Emploi Sicoval

25, rue Pierre Gilles de Gennes - Village d'Entreprises

Bâtiment 10 – 31670 Labège

05 61 28 71 10 – service.emploi@sicoval.fr

Le droit pour tous

Faut-il saisir un avocat en cas de divorce ? Que faire en cas de conflit familial ? Comment rédiger un testament ? Vous avez une question juridique. Des professionnels vous répondent gratuitement.

Des permanences sont tenues à Lacroix-Falgarde (Mairie de Lacroix-Falgarde) les 3ème vendredi du mois soit, pour les prochaines dates vendredi 18 mai et vendredi 15 juin de 14h30 à 16h30 sur rdv. Contact au 05 61 76 24 95.

Plus d'informations sur www.sicoval.fr/fr/ma-famille/acces-au-droit.html

Vie des coteaux... et de la plaine

Le BisCoteaux Trail



Le BisCoteaux Trail aura lieu le dimanche 10 juin et le lancement des inscriptions est proche.

Pour plus d'informations, contacter le comité d'organisation du BisCoteaux Trail (biscoteauxtrail@gmail.com)

Fête d'Aureville

La fête annuelle de nos voisins aureillois aura lieu, comme tous les ans, le premier week-end de juin.

Théâtre à Ramonville

Du sucre et du café pour parler de la guerre d'Espagne, la cuisine comme terrain de jeux.

C'est avec du sucre et depuis leur cuisine que deux frères se replongent dans l'histoire de leur grand-père, de ses frères et de sa sœur, dans l'Espagne en guerre, du coup d'Etat de Franco à l'exil vers la France. L'Histoire avec un grand H influence l'histoire d'une famille, le passé se confond avec le présent. Un texte fort porté par deux comédiens à l'interprétation bluffante. Vous ne verrez plus le sucre blanc et le sucre roux du même œil !

Frères - Vendredi 4 mai, 20h30

Centre culturel de Ramonville - Tarifs : 12/10/7€

Ça se passe près de chez vous !

Scène ouverte tous les mardis soir à l'Usine à Musique

Tous les mardis soir, l'Usine vous accueille pour une soirée scène ouverte. Amis musiciens, allez-y avec vos instruments. L'usine met à votre disposition amplis, micros et batterie. Installez-vous et faites-vous plaisir !

Vous êtes tous les bienvenus : Entrée libre. Pas d'inscription possible donc partagez la scène pour faire découvrir tous vos talents.

Tous les mardis à partir de 19h et jusqu'à la fermeture de l'Usine.

L'usine à musique - Complexe de loisirs des 7 Deniers – 2, rue de l'égalité 31200 Toulouse - 05 82 95 58 14

www.lusineamusique.fr/concert



Le retour et l'épilogue du roman africain

Dans la première partie, nous avons laissé notre héros en Afrique. Anselme d'Isalguier, seigneur de Goyrans et autres lieux, aurait découvert le Niger au début du XV^e siècle et ramené de Gao jusqu'au bord de la Garonne une princesse noire.

Mais dans ces terres de sommeil et de soleil, sous l'ombre immuable des palmeraies de Gao, qu'encerclent l'horizon embrasé des steppes nigériennes, malgré tant de satisfactions amoureuses, malgré l'attrait pour cette Afrique inconnue, Anselme commençait, sans doute, à ressentir cruellement la nostalgie des peupliers frémissants de ses ramiers garonnais.

Ah ! La nostalgie ! Notre terre occitane n'est-elle pas si belle et si prenante qu'elle fait même oublier l'amour des sultanes et des filles de roi, ainsi que l'a chanté Mistral dans sa chanson « le Renégat » ? Et puis, en dépit des éclipses passagères de sa foi, ce chrétien du Moyen-Age était préoccupé du salut et de la conversion de celle qu'il aimait, et, en terre d'Islam, cette conversion était impossible.

Dès lors, il prépara son départ. Celui-ci rencontrait toutes sortes d'obstacles. Un prince noir dont Anselme avait gagné l'amitié, ne voulait pas le laisser partir, prétendant qu'il en mourrait de chagrin. Il fit comme il avait dit et six semaines après le départ définitif d'Isalguier, le prince noir tomba dans une si grande mélancolie qu'il en fut consumé.

Quoiqu'il en soit, Isalguier avait quitté Gao en secret pour traverser la Méditerranée et arriver à Marseille. Il amenait avec lui sa femme et sa fille, une charmante petite métisse de six ans avec six serviteurs et servantes songhais. Des incidents dramatiques troublèrent cette traversée. Le navire provençal, qui transportait Isalguier et les siens, fut attaqué par des corsaires, mais finalement, ils purent en réchapper. Ainsi, après avoir surmonté les périls du désert puis ceux d'une traversée très mouvementée, Anselme et sa famille débarquèrent en 1413 à Marseille d'où ils gagnèrent Toulouse.

Après leur retour à Toulouse, Salam Cassaïs, sa fille et leurs six serviteurs indigènes : trois eunuques et trois servantes se convertirent au christianisme. Au baptême, la petite reçut le nom de Marthe. On raconte que lorsqu'elle eut atteint sa seizième année, la fille d'Anselme et de la princesse Salam Cassaïs, était si bien faite et si jolie qu'aucune jeune fille de Toulouse n'atteignait son éclat. Elle était dans l'épanouissement de sa splendeur exotique et cette reine de beauté et de bonté assez désintéressée distribuait en aumônes aux pauvres tout l'argent qu'elle recevait de ses parents pour ses toilettes.

Richement dotée, Marthe épousa, à 18 ans, le chevalier Eugène de Faudoas, jeune homme d'une des meilleures familles de Toulouse. De ce mariage naquit Eustache de Faudoas qui fut, plus tard, un excellent chevalier. On le surnomma « le Maure », « lou Mourou », en raison de son teint très foncé qui rappelait celui de sa mère. Il se rendit célèbre par sa valeur et son courage et reçut des commandements importants dans les armées du roi.

Cet Eustache de Faudoas, petit-fils d'Anselme, a probablement séjourné au château de Pinsaguel. En effet, le château de Pinsaguel, anciennement propriété de la famille de Bertier et actuellement propriété de la commune de Pinsaguel appartient pendant plusieurs siècles, durant le Moyen Age, aux Isalguier.

Une des tours carrées, située à l'angle de la façade arrière nord, de ce château médiéval subsiste toujours dans l'édifice actuel du XVIII^e. Une salle voûtée d'ogives que renferme cette tour dont l'architecture atteste la fin du XIII^e ou le XIV^e siècle, porte à la clé de voûte les armes d'Isalguier aux 5 fleurs « d'Isalgue » (touffe d'iris). Or, cette tour porte traditionnellement le nom de Tour du Maure, souvenir, soit du hardi voyageur africain, qui probablement habita ce château, soit de son petit-fils, le Maure de Faudoas.

La suite au prochain numéro !!

Interdiction du brûlage des déchets verts

Dans un courrier adressé à la commune, le préfet de la région Occitanie a rappelé que le brûlage à l'air libre, bien que largement pratiqué dans nos coteaux, est interdit en toute période et en tout point du territoire.

Il est à rappeler également que le Sicoval propose un service de collecte des branchages. Cette collecte concerne uniquement les branchages (pas de tonte ni de feuillage), présentés en fagot de 1.50 mètre maximum, attaché avec de la ficelle. Ce ramassage est payant (30 €/collecte dans la limite de 5 m³) et se fait sur rendez-vous au 05 62 24 02 02.

Le Sicoval propose également un service de broyage des branchages à domicile, service gratuit et uniquement sur rendez-vous auprès du service déchets, du mardi au samedi. Le déplacement chez vous doit répondre toutefois à des règles précises : accès, espace disponible pour réaliser le broyage, quantités limitées...

Pour faire une demande de broyage à domicile, contactez le service Déchets : relation.usagers@sicoval.fr ou au 05 62 24 02 02.

Par ailleurs, nous vous rappelons que **les horaires dévolus aux activités bruyantes, notamment liées au jardinage et au bricolage**, sont régis pour le département par Arrêté Préfectoral du 23 juillet 1996, qui est applicable toute l'année. Ces horaires légaux vous sont rappelés ci-dessous :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h 14h30 à 19h30

Le samedi : 9h à 12h 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés : 10h à 12h 16h à 18h

Concert du Cœur du Confluent

Le Cœur du Confluent vous informe que son spectacle, qui a pour thème la coupe du monde foot en Russie aura lieu **le dimanche 17 juin 2018 à 15h00 dans la salle des fêtes de Goyrans**.

Venez vous amuser avec nous : les airs chantés sont connus, les paroles beaucoup moins puisqu'elles ont été adaptées par le cœur pour illustrer le monde du foot avec humour.

Sur cette photo, vous pouvez reconnaître quelques goyransais faisant partie de ce groupe.

Il en manque une : Yvette, absente le jour où la photo a été prise.



Retenez cette date.



Dates à retenir

8 mai : Commémoration victoire du 8 mai 1945

9 mai : Réunion d'organisation de la fête du village

17 juin : Concert du Cœur du Confluent

22, 23 et 24 juin : Fête du village !

Rappel : Dématérialisation du LPG

Les foyers ne souhaitant plus recevoir la version papier doivent se signaler par mail à la mairie avec noms, adresse et adresse e-mail.

A chaque publication, un e-mail leur sera envoyé avec le PDF du Petit Goyranais en pièce jointe

Petit rappel :

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi : 10h-12h (11h en juillet et août)

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

actu@goyrans.fr

en adressant un mail à mairie@goyrans.fr.

Itin'errances 2018

Itin'errances, c'est une association qui regroupe les quatre villages de Clermont Le Fort, Goyrans, Lacroix-Falgarde et Vieille Toulouse en partenariat avec la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège. Notre passion : créer des évènements culturels dans des lieux inhabituels.

En septembre 2017, la 7e édition du festival Itin'errances s'est déroulée sur les ramiers de Lacroix-Falgarde. Notre public désormais fidèle a ignoré une météo maussade pour se retrouver autour d'un joyeux pique-nique et rencontrer, au fil de la ballade, artiste de cirque, danseuse contemporaine, artistes de land art, musiciens classiques et jazz.

Nous créons aussi chaque année un évènement sur chacun des villages qui nous accompagnent : chorale surprise à la boulangerie Catusse et au Carrefour City, concerts en église, théâtre ou concert chez l'habitant, tango sur une petite place, etc.

Le 23 septembre prochain, ce sont les chemins de Goyrans qui nous accueillerons, dans des lieux-écrins de toute beauté. Le choix des artistes vous surprendra, vous étonnera, vous ravira, c'est tout du moins notre souhait le plus cher !

Et pour patienter d'ici là, nous sommes en train de vous concocter d'autres spectacles à Lacroix-Falgarde, Vieille Toulouse et Clermont le Fort.

Vous pourrez bientôt retrouver toutes ces infos sur notre site : www.itin-errances.net

Moments chaleureux, rencontres avec les artistes et occasions de se connaître, de nouer des liens autour de l'art et de la nature, voilà ce que nous souhaitons vous offrir.

Nous vous espérons nombreux !

Et si vous voulez rejoindre notre belle équipe, soyez les bienvenus !

Pour Itin'errances,
Anne Chatrenet-Richaud

État civil

Naissances :

Maël Allays, le 9 février 2018

Louis Jean-Antoine, le 19 février 2018

Décès :

Mme Christiane Fourniols, le 10 janvier 2018

Mme Andrée Pawlak, le 8 février 2018

L'équipe municipale présente ses condoléances aux familles des défunt(e)s.